

Aider les professionnels à aborder la question de la violence dans la pornographie



”

L'expression de la violence dans les films pornographiques

Objectifs

- Définir ce qu'est la violence et comment elle peut se manifester dans la pornographie
- Savoir accompagner un enfant qui a été confronté à ces images
- Connaître les possibles conséquences négatives que peuvent avoir ces images sur la construction d'un enfant/adolescent

Matériel nécessaire

- Un ordinateur portable
- Une connexion internet
- Le module vidéo 1 : "Porno, le choc du premier clic"

Selon l'enquête menée par l'Union européenne "EU kids online"¹, un enfant européen a en moyenne 9 ans lorsqu'il navigue pour la première fois seul sur le web. Seul face à son écran, il peut alors tomber de façon volontaire ou accidentelle sur des images à caractère pornographique.

Cette information peut expliquer qu'aujourd'hui, l'âge moyen de la première exposition à la pornographie est l'âge de 10 ans.

L'exposition à ces images peut être un choc pour les enfants et les préadolescents qui n'ont pas la distance critique nécessaire et ne sont pas encore suffisamment armés psychiquement pour interpréter ces images.

Toujours selon cette enquête, un tiers des 9-16 ans se sont sentis gênés, effrayés ou contrariés lorsqu'ils ont été exposés pour la première fois à ces images.

¹ Source : [Rapport EUKidsOnline](#)

Si ces jeunes accèdent sans difficulté à des contenus pornographiques, c'est parce qu'ils sont très facilement accessibles sur le web, même lorsque le navigateur ou l'ordinateur est équipé d'un système de contrôle parental.

Pour les plus petits, il est essentiel d'aborder la question de la pornographie lorsqu'ils y ont été exposés. Pour les plus âgés, il est impératif de leur permettre de comprendre ce qu'ils voient, de contextualiser ces images et ainsi de mieux les aider à se prémunir de leur potentiel effet néfaste.



Déshumanisation des individus dans la porno

Aujourd'hui, la manière dont sont diffusées les scènes pornographiques (car il ne s'agit plus de films) sur les fameux Tubes² contribue grandement à une forme de déshumanisation de l'ensemble des protagonistes.

Les films pornographiques des années 70 duraient en moyenne 1h30 et comptaient 5 à 6 scènes de sexe explicites tout en respectant un scénario plus ou moins élaboré. De nos jours, l'internaute doit faire son marché parmi des scènes assez courtes et toutes classées selon deux critères qui sont l'ethnie des protagonistes et leurs pratiques sexuelles.

L'internaute n'est donc plus un spectateur, mais bel et bien un consommateur avec toujours plus de scènes qui lui sont automatiquement proposées grâce aux algorithmes très puissants de ces sites.

² Sites internet qui proposent des vidéos pornographiques courtes. Visant plutôt un public de jeunes adultes, ces sites catégorisent leurs vidéos par ethnies et par pratiques sexuelles. Les contenus de ces vidéos présentent des pratiques souvent très violentes et/ou avilissantes pour les femmes. L'économie de ces sites se base essentiellement sur le trafic qu'ils génèrent et la récupération des données de leurs visiteurs.

Ce mode de consommation du porno a fait complètement disparaître toute représentation d'une quelconque affectivité qui, même si elle était simulée, permettait de recontextualiser l'acte sexuel dans le cadre d'une rencontre.

Cette déshumanisation effective des protagonistes dans les films pornographiques est particulièrement préjudiciable sur un public qui est en phase de découverte de sa sexualité.

« L'EXPOSITION À CES IMAGES PEUT ÊTRE UN CHOC POUR LES ENFANTS ET PRÉADOLESCENTS QUI N'ONT PAS LA DISTANCE CRITIQUE NÉCESSAIRE »

Le risque évident et récurrent est le développement de nouvelles normes au sein desquelles les hommes deviennent de simples "performeurs" et les femmes de simples réceptacles de la volonté et/ou des fantasmes masculins.

Sans porter un regard moralisateur sur le contexte des rencontres affectives des jeunes, il est donc primordial de rappeler que nous ne sommes pas des machines, en particulier lorsque l'on parle de sexualité...



Les mineurs et la pornographie : un cadre pour les protéger

Pour aider les jeunes à mieux comprendre, vous pouvez les informer que ces images ne leur sont pas destinées, que contrairement à un adulte, ils se construisent encore et n'ont pas toujours un esprit critique assez développé pour interpréter ce qu'ils voient.

C'est ce que le législateur définit dans l'article 227-24 du Code Pénal qui interdit la diffusion de ces contenus aux mineurs. Contrairement aux idées reçues, un mineur qui visionne ces contenus n'est pas hors la loi, il est avant tout victime des personnes qui rendent accessibles ces contenus.

Comme dans n'importe quel apprentissage, la sexualité mérite de prendre son temps, d'apprendre à connaître et découvrir son corps et ses envies. Bien sûr, cet apprentissage passe également par la découverte et l'écoute de son/sa partenaire.

Regarder des images pornographiques lorsque l'on débute l'apprentissage de sa sexualité, c'est prendre le risque de brûler les étapes et de se tromper de chemin. C'est pour protéger les jeunes et leur permettre de grandir plus sereinement que les films pornographiques sont destinés uniquement aux adultes.

Il est également primordial de leur rappeler que ces images sont fabriquées et n'illustrent pas ce que doit être un rapport sexuel. Contrairement à ce que voudrait nous faire croire la pornographie, en matière de sexualité il n'existe pas, de normes auxquelles nous devons nous conformer.

BON À SAVOIR

Tous les spécialistes s'accordent à dire que plus les enfants sont jeunes, moins ils sont préparés à ce genre d'effraction mentale, qui peut occasionner chez les plus fragiles de véritables traumatismes s'ils ne sont pas accompagnés et déconstruits.

Face à ce constat, il est essentiel de préparer les plus jeunes au choc de ces images lorsqu'elles surviennent de manière involontaire.

Il existe autant de sexualités que d'individus. Chacun doit pouvoir vivre et pratiquer ses relations intimes comme il le désire, à la condition qu'elles se fondent sur le consentement mutuel des partenaires.



Comment aborder et questionner cette violence avec les jeunes

Pour poser sereinement le cadre du débat, vous pouvez exposer aux jeunes les notions relatives à la violence dans la pornographie en expliquant le processus de fabrication de ces images ou encore la notion de consentement.

Pour lancer le débat, vous pouvez vous appuyer sur le premier module vidéo "Porno, le choc du premier clic" et sur les témoignages de Dino, Gonzague, Valentine et Dylan³, qui livrent leurs réactions lorsqu'ils ont été confrontés pour la première fois à la pornographie.

Une fois ces témoignages diffusés vous pouvez demander aux jeunes ce qu'ils en pensent, s'ils comprennent les réactions des quatre protagonistes, si certain(e)s ont pu avoir une réaction similaire, ou au contraire, totalement opposée.

Pour relancer et poursuivre les échanges, vous pouvez aussi leur demander si cela les choque de savoir que des "mineurs" peuvent avoir accès à ces images et pourquoi ?

En fonction de leurs réactions, de leur âge et des sujets qui émergent durant les échanges vous pouvez aborder avec eux la notion de consentement, l'impact de la pornographie sur la construction de la sexualité ou de la violence dans les rapports sexuels et amoureux en diffusant une vidéo de la websérie canadienne "On parle de sexe".

³ Visionnable dans le documentaire "La pornographie : un jeu d'enfant" à partir de 1min22s et jusqu'à 2min59s

Au cours du débat, rappelez aux jeunes des notions essentielles :

- les images pornographiques sont fictionnelles, les personnes qu'ils voient dans les films pornographiques sont des acteurs payés pour avoir des rapports sexuels filmés. Cela ne reflète en aucun cas, la réalité ou ce que devrait être un rapport sexuel ;

- Les vidéos pornographiques n'attestent nullement de ce à quoi ils doivent se prêter ou de ce qui sera attendu de leur partenaire.

L'essentiel, c'est qu'ils aient des rapports intimes qui leur conviennent et qu'ils se sentent libres de dire non. Il est nécessaire d'en parler avec leur partenaire s'ils ont ressenti une forme de violence physique ou psychique au cours de leurs rapports.



Pour aller plus loin

Se sentant souvent seuls face à toutes leurs interrogations, les jeunes n'ont pas toujours connaissance des ressources et outils vers lesquels ils peuvent se tourner pour trouver des réponses à leurs questions.

- Vous pouvez leur présenter la plateforme [#LibreDeNosChoix](#), du «**planning familial**» qui leur permettra de disposer d'informations pour déconstruire les mythes liés à la sexualité et pour connaître leurs droits.
- Vous pouvez aussi leur parler de l'association **"Point de contact"** qui propose de signaler anonymement tout contenu choquant ou illicite sur internet. Si les jeunes sont aussi conscients du choc et de la violence que peut provoquer ces images, ils doivent être libres de pouvoir s'en défendre et se protéger.

Ressources complémentaires pour les professionnels

- Le documentaire **"Hot girl Wanted"** de Netflix
- Article du Monde : **"La pornographie et les femmes, pourquoi tant de violence ?"**
- Le documentaire **"Pornocratie, les nouvelles multinationales du sexe"** d'Ovidie
- La chaîne YouTube **"On parle de sexe"**
- Le site internet **"onsexprime"**
- Le site internet **"Fil santé jeunes"**



Sauf mention contraire (exceptés les photos et logos), ce guide et ses ressources sont placés sous licence CC-BY-NC-SA.



UN PROJET PORTÉ PAR :



• Rédaction : Julie STEIN (La Ligue de l'enseignement) et Thomas ROHMER (Observatoire de la Parentalité & de l'Éducation Numérique)

• Merci pour leur relecture : Véronique BILLARD, Antonin COIS, Pascale DIDINE, Isabelle DUCROCQ-MAÏA, Mélanie GALLARD, Sarah GOURVIL, Lucile HUET, Virginie NOWAK, Stéphane MATCHEU, Luna ROLLAND, Erwin VALTENTIN